

# DOSSIER



Lilou jouée par Stella Fenouillet dans le film *Contre les murs*  
© Vincent N. Van



# VIOLENCES INTRAFAMILIALES : OSER PARLER DE L'INDICIBLE

**Plus de 100 féminicides depuis le début de l'année, 1 enfant qui meurt tous les 5 jours sous les coups de ses parents ou proches, 400 000 enfants co-victimes de violences conjugales par an... Ces chiffres donnent le tournis et imposent une lutte de tous les jours.**

Cette lutte, la Ville la mène depuis trois ans et demi au travers de campagnes de sensibilisation et d'actions concrètes pour agir contre toutes les formes de violences, à commencer par celles intrafamiliales. En novembre, deux dates-clés, le 20, Journée internationale des Droits de l'enfant, et le 25, Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, redonnent l'occasion de libérer la parole des victimes, mais aussi des témoins.



**« JE VEUX  
FAIRE DES  
FILMS QUI  
ONT DU  
SENS »**

CAROLE NOUCHI  
réalisatrice du film "Contre les murs"

# PORTRAIT D'UNE RÉALISATRICE ENGAGÉE

## CAROLE NOUCHI

À 53 ans, Carole Nouchi, Athégienne, cinéaste et photographe depuis près de 25 ans, a réalisé l'œuvre de sa vie avec son film de fiction *Contre les murs* sur les maltraitances infantiles et intrafamiliales. Il sera projeté le 20 novembre à l'Espace René L'Helguen à l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'enfant. Portrait d'une femme engagée qui mobilise ses talents au service de la cause des enfants victimes de violences.

En parallèle de son travail aux côtés des artistes de cinéma, Carole Nouchi met sa passion de l'image au service d'institutions, de collectivités et d'acteurs associatifs de la citoyenneté à travers des reportages et des documentaires.

Le cinéma, elle est tombée dedans petite : « *J'ai toujours su que je voulais faire cela* ». Alors qu'elle a 17 ans et travaille sur une plage d'Antibes un été, elle tombe sur une équipe de tournage d'une fiction policière. « *J'ai rencontré le réalisateur, Gérard Gozlan, qui m'a pris sous son aile et m'a proposé un stage tout l'été. Je lui dois beaucoup.* » Son Bac en poche, Carole intègre le Conservatoire du cinéma français pour y suivre une formation d'assistant-réalisateur. Toujours épaulée par le cinéaste qui lui a mis le pied à l'étrier, elle le retrouve chaque lundi pour pratiquer des analyses de films. « *Grâce à lui, j'ai acquis une énorme culture cinématographique.* » Elle se forme ensuite au montage à l'Institut National de l'Audiovisuel et se fait remarquer avec son making off du film *La rafle* de Rose Bosch. Elle collabore aussi régulièrement avec des réalisateurs du cinéma français (Patrick Schulman, Jean-Jacques Beineix, Jacques Perrin, Jacques Cluzaud, Olivier Dahan...), des metteurs en scène de théâtre ou des artistes du monde musical.

Aujourd'hui, avec son film de 17 minutes *Contre les murs*, elle concrétise le projet fil-rouge d'une vie, pour faire enfin "quelque chose" sur le sujet qui l'habite, la préoccupe et la révolte : les enfants victimes de violences familiales.

**Alerter avant qu'il ne soit trop tard !**

« *C'est important pour moi de mettre ma caméra au service de messages, de causes, pour faire des films qui ont du sens, faire comprendre, réfléchir et agir.* »

Après plus de deux ans de travail, entre la documentation, l'écriture du scénario avec son frère Laurent, la quête de ses acteurs, le financement, les repérages, le tournage qui s'est en partie déroulé à Athis-Mons, et enfin le montage et le mixage, Carole voit enfin son "bébé" projeté sur grand écran. D'abord à Paris, puis à la salle Lino Ventura pour les partenaires institutionnels, le 29 septembre dernier. **Les professionnels pourront le découvrir le lundi 20 novembre prochain, à l'Espace René L'Helguen.**

Son film a pu voir le jour grâce à la détermination de toute l'équipe de Mercredi Production : Olivier et Hugo Leverdez, Michel Baumann, et un

financement participatif sur la plateforme Proarti auquel 103 donateurs ont participé à hauteur de 25 000 euros.

« *La ville d'Athis-Mons a également subventionné le projet à hauteur de 5 000 euros.* »

L'équipe souhaite désormais que son film vive gratuitement au travers de projections auprès de professionnels de l'éducation et des enfants eux-même (plus de 12 ans), accompagnées d'interventions de référents en matière de protection de l'enfance pour les sensibiliser à l'importance d'alerter les autorités quand un cas de maltraitance est suspecté. « **Notre responsabilité est collective. Nous pouvons alerter mais il faut savoir comment.** » Et surtout, avant qu'il ne soit trop tard.



Le film est en grande partie tourné sur la ville d'Athis-Mons. Ici, sur le coteau des Vignes.



## « IL N'Y A PAS DE #METOO DES ENFANTS »

INTERVIEW DE CAROLE NOUCHI, RÉALISATRICE DU FILM *CONTRE LES MURS*

**L'Athégien** : votre film *Contre les murs* traite des violences intrafamiliales et de la position du témoin de ces maltraitances. Pourquoi avoir choisi cette thématique sensible et complexe ?

**Carole Nouchi** : « Depuis que je suis réalisatrice, j'ai toujours voulu faire un film sur ce sujet. Le fait qu'un enfant meurt tous les cinq jours en France sous les coups de ses parents ou d'un proche m'est insupportable. Et ceux qui s'en sortent garderont des traces indélébiles et verront leur vie et leur santé d'adulte impactées. Il n'y a pas de #MeToo des enfants et le recueil de leur parole est encore complexe. **Pourtant, 80% des cas auraient pu être dénoncés.**

Nous sommes tous concernés. Avec ce film, je veux alerter le grand public sur ce sujet difficile, parfois tabou, et amener une prise de conscience sur la nécessité d'en parler et d'agir, notamment quand on est témoin ou qu'on soupçonne des actes de maltraitance envers un enfant. Tout un chacun est un potentiel lanceur d'alerte. Ces enfants, qui protègent souvent leur(s) parent(s) et encaissent, ont besoin de quelqu'un pour s'en sortir. Il en va de la responsabilité citoyenne de chacun, mais pour cela il faut que les gens sachent quoi faire.

**Quels ont été vos partis-pris dans la réalisation ?**

Notre postulat de base quand nous avons pensé le scénario avec mon frère Laurent était de ne pas faire

une chronique sociale en plaçant la situation dans un milieu défavorisé. Car, cela arrive dans toutes les classes sociales. Celle-ci est désincarnée, son visage n'est jamais filmé, comme un fantôme qui hante les esprits. Nous avons traité la structure narrative, l'ambiance et la réalisation du film comme un véritable thriller. L'enjeu était de montrer la peur. Celle de l'enfant, qui rentre l'angoisse au ventre chez elle, là où elle devrait se sentir en sécurité. Et celle de sa voisine, témoin, à travers les murs de son appartement, des coups qu'elle subit. Il nous fallait aussi montrer les violences sans heurter tout en restant authentique. La mise en scène se veut intimiste et réaliste. Le but est que le spectateur s'identifie au témoin.



mercrediproduction25@gmail.com

### Quels sont vos objectifs pour ce film ?

Avec l'équipe de Mercredi Production, nous avons souhaité **mettre en images cette cause pour que le film puisse ensuite servir d'outil de sensibilisation et de support pédagogique** aux acteurs de l'éducation (établissements scolaires, structures communales, intercommunales et associatives). Dans une logique de mobilisation des pouvoirs publics, des sphères éducatives, la vocation du film est de "faire débat" afin de prendre toute la mesure de ces tragédies et *in fine* de renforcer les moyens de protéger les enfants. À l'image des échanges qui ont eu lieu avec Marie Grimaud, avocate en droit pénal et droit des personnes, après la projection en avant-première le 29 septembre dernier, nous souhaitons que des professionnels de la protection de l'enfance puissent faire vivre ce film en l'accompagnant avec des interventions, auprès d'éducateurs par exemple, mais aussi dans des collèges et lycées. Ce sont eux qui sont légitimes pour en parler, c'est la clé pour informer le grand public et les acteurs spécialisés. **Le soutien de l'équipe municipale d'Athis-Mons dans ce projet a été essentielle.**

### Générique

Réalisatrice, monteuse : Carole Nouchi  
 Scénario : Carole Nouchi, Laurent Nouchi  
 Producteur exécutif : Oliver Leverdez, Hugo Leverdez  
 Producteur délégué : Carole Nouchi, Michel Baumann  
 Comédiennes : Clara Brajzman, Stella Fenouillet  
 Avec la participation de : David Lancelin Guerrero, Danièle Douet  
 Directeur photo : Stéphane Le Parc  
 Chef décoratrice, ensemble : Cécile Vatelot, Pascale Raoux  
 Assistant réalisateur : Michelle Figlarz, Hugo Leverdez  
 Directeur de production : Frédéric Sobczak  
 Chef maquilleuse : Jeanne Dehée  
 Chef costumière : Mellie Nouchi  
 Musique, perchman, monteur son : Michel Baumann  
 Ingénieur son : Rémi Seffacene  
 Régleur cascade : Alain Figlarz  
 Etalonnage : Julien Bodart  
 Mixage : Thierry Le Bon  
 Création affiche : Caroline Cacheur

# ENFANT EN DANGER TÉMOINS ? UN DOUTE ? APPELEZ LE 119 !

Un enfant vous semble en danger (violences physiques ou psychologiques, négligences lourdes ou agressions sexuelles). Ses conditions d'existence compromettent sa santé, sa moralité, son éducation ou son entretien. Il est de votre devoir de signaler cette situation.

## Dans quel cas considérer qu'un enfant est en danger ?

Un enfant est considéré en danger si les aspects suivants de sa vie sont gravement compromis ou risquent de l'être :

- Santé ou développement physique
- Sécurité
- Moralité
- Éducation ou développement intellectuel
- Développement affectif ou social

## Ne pas alerter, quelles sont les conséquences ?

La non-dénonciation d'une situation de maltraitance dont on a connaissance peut être punie de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende.

## Qui peut faire un signalement ?

Toute personne témoin ou soupçonnant un enfant en danger ou risquant de l'être doit signaler les faits. Il peut s'agir d'un particulier ou d'un professionnel (assistante sociale, médecin...). En tant qu'enfant, vous pouvez également signaler vous-même votre situation ou celle d'un autre enfant que vous connaissez.

**Le signalement peut être fait anonymement par téléphone en appelant le 119 (appel gratuit et confidentiel) - 24h/24 et 7 jours/7. Le 119 n'apparaît pas sur les relevés de téléphone. Et sur le site [allo119.gouv.fr](http://allo119.gouv.fr).**

## Qui contacter ?

- Si le danger pour l'enfant est immédiat, contactez les services d'urgence (police, pompiers, Samu...).
- Vous pouvez également contacter les services du Département : aide sociale à l'enfance (ASE) ou la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) qui peuvent être saisies par des professionnels. La CRIP91 a pour mission de recueillir toutes les informations concernant un enfant en danger ou en risque de l'être et d'organiser les suites à donner : demande d'évaluation aux services sociaux, signalement aux autorités judiciaires.

## Et après le signalement ?

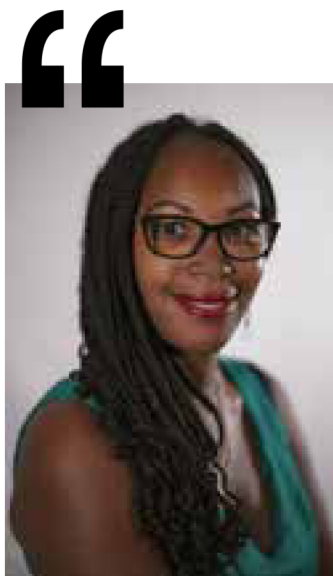
La CRIP analyse la situation et détermine si elle nécessite un signalement immédiat au procureur de la République qui prendra alors une mesure de protection de l'enfant en urgence. En règle générale, une équipe de travailleurs médico-sociaux d'une Maison Départementale des Solidarités rencontre la famille et l'enfant pour évaluer et proposer une aide sociale et/ou éducative, si nécessaire.

## CONTACTS UTILES

- Maison Départementale des Solidarités - 01 69 54 23 30
- CRIP de l'Essonne - [crip@cd-essonne.fr](mailto:crip@cd-essonne.fr)
- Enfance et Partage : 01 69 83 19 80 [enfance-et-partage.org](http://enfance-et-partage.org)
- Innocence en danger : [innocenceendanger.org](http://innocenceendanger.org)



# QUELLES SONT LES ACTIONS DE LA VILLE ?



**Alexandra Beaudoin,**  
maire-adjointe chargée de l'Enfance,  
des Affaires scolaires et périscolaires.

***Nous sommes très vigilants au sujet des questions de violences au sein des écoles.** Cela passe par des sensibilisations au harcèlement scolaire, en préambule du programme Phare, et aux cyberviolences avec le Permis Internet, que nous généralisons cette année sur toutes les classes de CM2. Sur les violences intrafamiliales, nous souhaitons nous appuyer sur le film de Carole Nouchi pour former au signalement nos agents qui œuvrent dans les écoles maternelles (ATSEM) et dans les accueils périscolaires (animateurs et directeurs). Aussi, nous comptons le diffuser auprès des élus du CME pour qu'ils puissent porter cette parole dans leur école. De manière globale, nous réfléchissons à des actions pour libérer la parole des enfants victimes de violences.*

## HARCÈLEMENT SCOLAIRE : **1 000 ÉLÈVES ATHÉGIENS SENSIBILISÉS**

En vue de la campagne nationale au sein des écoles sur le harcèlement scolaire, la Ville a proposé une sensibilisation de fin septembre à mi-octobre sur ce sujet à tous les élèves de CM1/CM2 de la ville, soit 956 élèves. Cette séance d'une heure est animée par un Major du commissariat de Juvisy-sur-Orge. Aussi, le Permis internet, déjà proposé dans certaines écoles, va être étendu à l'ensemble des classes de CM2, soit 520 élèves, pour les sensibiliser aux dangers des écrans, des réseaux sociaux et du cyberharcèlement. Ces sessions se dérouleront en janvier prochain.







## « **NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE C'EST EN RÉSEAU QU'ON PEUT MIEUX ACCOMPAGNER LES VICTIMES** »

Samia Hebbadj, adjointe au Maire chargée de la ville solidaire : solidarités, santé et égalité femmes-hommes.

**L'Athégien** : Cela fait trois ans et demi que la Ville coordonne des actions et des campagnes de prévention et de sensibilisation contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales.

Où en êtes-vous ?

**Samia Hebbadj** : « Ce sujet est un fil rouge depuis le début du mandat. Parler des violences et amener à faire parler est notre principal objectif. Cela passe par des outils de communication comme la diffusion du violentomètre, la valorisation de l'application de collectes de preuves de violences de l'association HeHop avec qui nous avons mis en place un partenariat, la promotion des journées du 8 mars et du 25 novembre, l'adhésion de la Ville au centre de ressources dédié Hubertine Auclert, la présence d'un pôle "égalité femmes-hommes" et "lutte contre les violences" au forum Santé à destination des lycéens, la sensibilisation des agents de la ville... mais aussi un important travail avec des partenaires et associations engagées dans cette lutte. Ces partenariats s'étoffent d'années en années. Nous sommes convaincus que c'est en réseau qu'on peut mieux accompagner les victimes.

Et cela porte ses fruits ! De plus en plus de femmes victimes osent pousser les portes des commissariats, de la Maison des Solidarités, et parler.

Nous venons d'enregistrer le 100<sup>e</sup> féminicide de l'année 2023 en France (ndlr : *au moment de l'interview, début octobre*)... **Tant qu'il y aura des victimes, nous serons mobilisés.**

Quelles sont les prochaines actions prévues pour poursuivre cet engagement ?

En plus de la reconduction du budget pour un hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences, nous travaillons actuellement sur un **dispositif d'hébergement transitoire qui devrait être mis en place en janvier prochain**. La Ville mettra à disposition un appartement qui pourra accueillir une femme victime de violences conjugales. Elle bénéficiera d'un accompagnement global pour qu'elle soit assez à l'aise, une fois ce logement quitté, pour en trouver un pérenne et se reconstruire.

**Une projection pour les professionnels du film *Contre les murs* est programmée le 20 novembre, à l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'enfant. Quel est l'objectif de cet événement ?**

Avec le film de Carole Nouchi comme support, la Ville souhaite sensibiliser les professionnels sur l'importance du signalement en cas de suspicion de maltraitance infantile. Une projection publique sera organisée ultérieurement. J'ai pris contact avec la Maison Départementale des Solidarités qui propose une formation au signalement pour les professionnels qui sont en contact avec des enfants.



# 25/11 : JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Comme chaque année depuis plus de trois ans, la Ville et ses partenaires se mobilisent pour lutter contre les violences perpétrées à l'encontre des femmes. Outre des actions concrètes pour accompagner les victimes, le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, donne lieu à des opérations de sensibilisation du grand public pour libérer la parole et soutenir les femmes touchées. Voici la programmation :

■ **Mardi 7 et 14 novembre de 14h à 17h au Centre social Michelet** : fabrication d'un jeu chamboule-tout sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

+ d'infos : 01 69 54 55 09 ou 01 69 54 54 70

■ **Mardi 14 novembre à 19h30, à la Maison des Associations** : atelier de confection de pancartes avec le collectif Nous Toutes.

**De 17h à 22h30 au Centre social du Val** : Bistrot Citoyen. Projection du film *Là où chantent les écrevisses et repas partagé*.

+ d'infos : 01 69 54 55 09 ou 01 69 54 54 70

**La Maison départementale des Solidarités** proposera également la projection de trois témoignages filmés au Centre social du Val, et sera présente le 25 novembre pour venir à la rencontre du public et présenter notamment le violentomètre.

Aussi, les violences faites aux femmes est le fil rouge de l'année d'**une classe du lycée Marcel Pagnol**, les 1<sup>res</sup> STMG2 (recherches chiffrées en mathématiques, études de cas concrets en Droit...). Les élèves vont créer, en novembre, un mur d'expression sur le sujet dans leur établissement, avec l'association Mix'art. Une façon artistique de sensibiliser leurs camarades.

## UN MUR D'EXPRESSION DEVANT LA MAIRIE.

**Samedi 25 novembre devant l'Hôtel de Ville à partir de 10h.** Venez participer au grand rassemblement organisé par la Ville pour dire "NON" à la violence. Sensibilisation, information, mur d'expression et jeu de chamboule-tout créé au Centre social, en partenariat avec le Collectif Nous Toutes, Femmes solidarité 91, Solidarité et Partage, l'association HeHop, la Maison départementale des Solidarités... qui tiendront des stands. Départ vers la marche contre les violences faites aux femmes à Paris (véhicule personnel ou transport en commun). Dress code : tous en violet !

### "Femmes des territoires", une nouvelle antenne à Athis-Mons

L'association Femmes des Territoires, réseau d'entraide pour et par les femmes qui souhaitent entreprendre ou soutenir l'entrepreneuriat au féminin, ouvre une nouvelle antenne locale à Athis-Mons !

+ d'infos : [femmesdesterritoires.fr](http://femmesdesterritoires.fr)